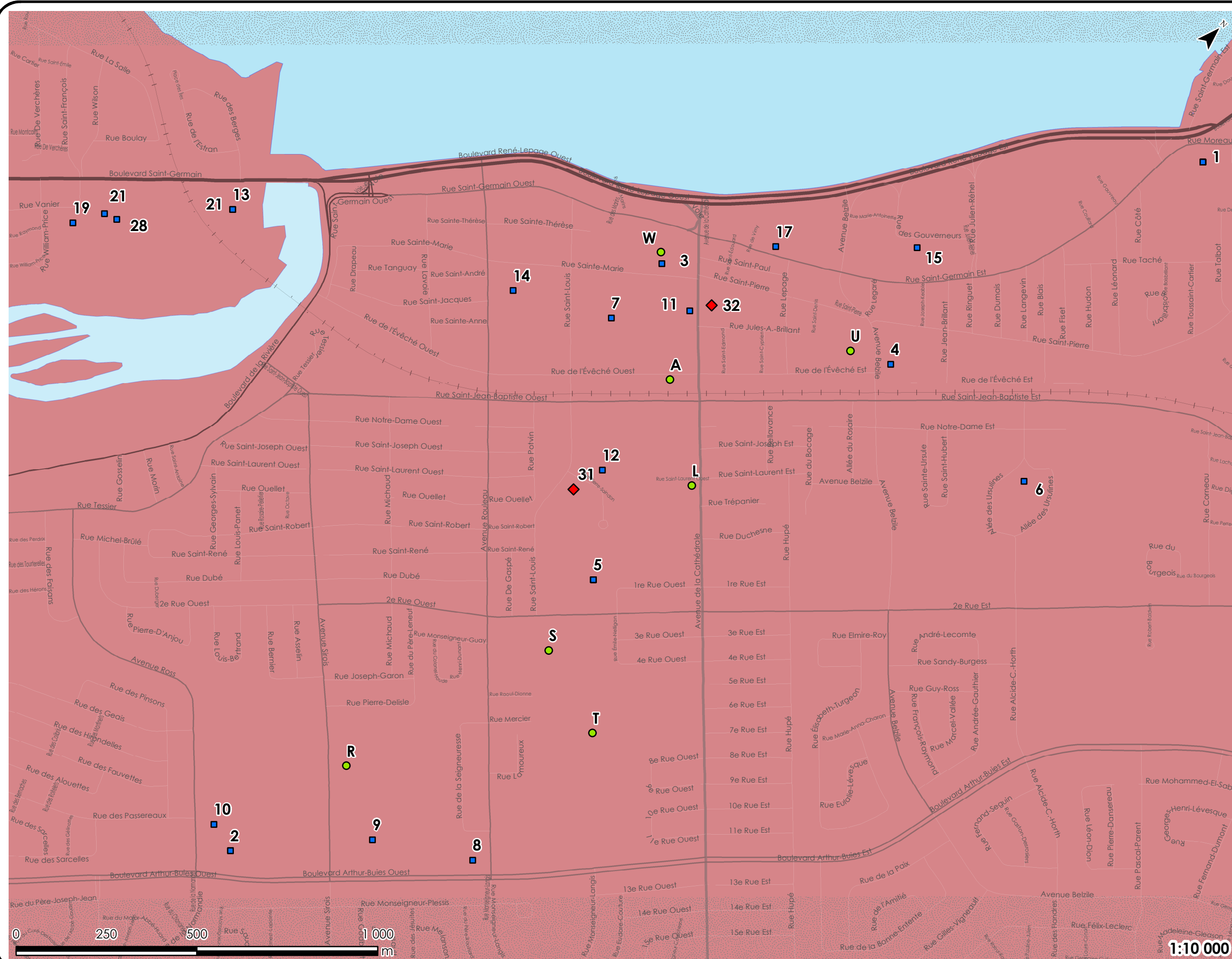


### Plan 11.2

LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES D'IMPORTANCE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE (VILLE DE RIMOUSKI)



- Infrastructure et équipement relevant du gouvernement fédéral
- ◆ Infrastructure et équipement relevant du gouvernement provincial
- Infrastructure et équipement relevant du municipal

■ Périmètre urbain 6-18

 Municipalité régionale de comté

 Municipale

 Lac

Pour identifier l'équipement municipal veuillez-vous référer au tableau 11.1.1

Pour identifier l'équipement gouvernemental veuillez-vous référer au tableau 11.1.2

Projection cartographique: MTM 6 Système de coordonnées planes du Québec.  
Système de référence géodésique: NAD 83.  
Sources des données:  
Base de données topographiques du Québec.  
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et MRC de Rimouski-Neigette.  
© Gouvernement du Québec.  
© MRC de Rimouski-Neigette. Tous droits réservés.  
DOCUMENT: 6-18\_Plan\_11-2\_MXD Imprimé le 2018-11-16 16:32

Préparé par:  
Lucie Alice Côté  
16 novembre 2018

Vérifié par:  
Bernard Guimond

Schéma d'aménagement et de développement 11-09  
Règlement 6-18  
Adopté le 12 septembre 2018  
En vigueur le 14 novembre 2018